

# chm

L'ACTUALITÉ DE VOTRE HÔPITAL

# mag

## LE CMDC

p. 8-9 | n'a pas dit  
son dernier mot!



**DOSSIER p. 4-5**

Facture, mode d'emploi



**PORTRAIT p. 6-7**

Un sourire pour vous accueillir



**ACTU p. 10-11**

Le SBAR

Édito	2
<b>FOCUS</b>	
Une nouvelle palme d'or pour le CHM	3
<b>DOSSIER</b>	
Facture, mode d'emploi	4
<b>PORTRAIT</b>	
Un sourire pour vous accueillir	6
<b>DOSSIER</b>	
Le CMDC n'a pas dit son dernier mot	8
<b>ACTU</b>	
SBAR, pour communiquer entre professionnels dans l'hôpital	10
<b>FLASH</b>	
	12

CHM Mag est une publication du Centre Hospitalier de Mouscron asbl, Av. de Fécamp 49, B-7700 Mouscron

**Éditeur responsable :** Grégoire Lefebvre, Av. de Fécamp 49, B-7700 Mouscron

**Conception, réalisation, et production :** Laurence Deceuninck, Sophie Dewaele, Véronique Lux

**Rédaction :** Carine Bresse

**Coordination de la rédaction :**

Laurence Deceuninck

**Comité de rédaction :** Carine Bresse, Laurence Deceuninck, Sophie Dewaele, Comité Patients Partenaires

**Photos :** CHMouscron, Laurence Deceuninck, Sophie Dewaele, AdobeStock et Pixabay

**Photos couverture :** Sophie Dewaele

**Maquette et mise en page :** Véronique Lux

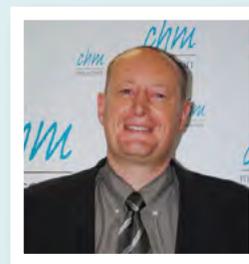
**Impression :** Imprimerie Parmentier

**Tirage :** 2 000 exemplaires

**Pour toute correspondance :**  
communication@chmouscron.be

## Édito

G. LEFEBVRE, Directeur général



Il y a quelques mois maintenant que le gouvernement fédéral appelle à la mise en réseau «locorégionale» de différentes structures hospitalières belges. L'objectif de la réforme avancé par la ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block, est de réaliser une meilleure répartition de l'offre hospitalière en encourageant les établissements à travailler davantage et plus étroitement les uns avec les autres afin d'améliorer les soins aux patients. La réorganisation de l'offre de soins aurait un impact favorable sur le budget «santé».

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, chaque hôpital général et universitaire belge doit faire partie d'un réseau hospitalier. Le 24 octobre 2019, le Centre Hospitalier de Mouscron a signé le protocole d'accord qui rend officielle son intégration dans le Réseau PHARE (Hainaut occidental). Le CHM renforce donc un réseau préalablement lancé par EpiCURA, le CHR Haute Senne et le CHwapi. Le réseau «Phare» a introduit une demande d'agrément en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 auprès de la ministre wallonne de la Santé et la décision d'agréer les réseaux wallons sera adoptée au plus tard le 28 février 2019.

### Qu'est-ce que cela change concrètement pour les patients?

Le patient, toujours au centre de nos préoccupations, anime cette volonté de collaborer davantage avec les structures hospitalières qui nous entourent afin de lui offrir les meilleurs soins... et cela depuis de très longues années.

Cette collaboration interhospitalière locorégionale a pour ambition de coordonner des activités hospitalières dans un bassin de soins de 618 000 habitants. À l'heure actuelle, l'offre de soins proposée dans les différents hôpitaux qui constituent le réseau ne change pas et elle ne peut que s'améliorer en fonction des besoins de la population présente dans ce bassin de soins.

# Une nouvelle palme d'or pour le CHM

Le CHM vient de confirmer sa reconnaissance officielle obtenue en novembre 2016, une « **accréditation** » qui certifie aux patients une  **qualité de soins optimale dans chacun de ses services** .

En Belgique, l'accréditation est facultative. La démarche avant-gardiste et osée du CHM, premier hôpital wallon à avoir décroché le graal il y a trois ans, témoigne d'une volonté de remise en question et d'évolution continue de l'institution. « **Le patient en est le premier bénéficiaire** » nous explique Grégoire Lefèbvre, directeur général de l'hôpital.

L'accréditation est à l'hôpital ce que le diplôme est aux étudiants ! Son octroi est le fruit d'un travail minutieux de longue haleine et de collaborations entre les différents services afin de mettre en place des projets et se préparer au mieux à l'analyse et les observations de visiteurs externes experts.

« **Il y a trois ans, la démarche était d'autant plus audacieuse que les équipes ne disposaient d'aucun repère pour l'évaluation à laquelle elles allaient être confrontées** » nous précise le directeur général. Le challenge était de taille et le travail a été reconnu par l'organisme international de certification.

## « **Votre santé et la sécurité, nos principales motivations** »

Pendant une semaine, des représentants d'une agence internationale d'Accréditation, Canada International (ACI) pour le CHM, viennent inspecter chaque service de l'hôpital. Les inspecteurs se basent sur un carnet d'évaluation reprenant plusieurs milliers de critères, définis par les agences de contrôle, auxquels l'hôpital se doit de répondre en vue de décrocher l'ultime reconnaissance.

Depuis le 1er juillet 2019, l'agence de contrôle et les inspecteurs ont réhaussé leurs attentes et exigences en adaptant les critères au travers une nouvelle version, rendant l'épreuve encore plus difficile, en vue d'optimiser d'autant plus encore la qualité des soins et la sécurité du patient.

Le Centre hospitalier de Mouscron devient donc le premier organisme en Belgique à être accrédité sur la version 4 des normes d'évaluation d'ACI (version la plus récente et la plus exigeante)

Les résultats sont évalués en pourcentage pour les services et en « **pierres précieuses** » pour l'ensemble de l'hôpital. Comme en 2016, le CHM a décroché une accréditation en « **or** ».



# Facture, mode d'emploi

Vous recevez une facture du CHM...

Comment a-t-elle été élaborée ? Comment la lire, la vérifier, la payer et comment réagir en cas d'éventuelles erreurs ? Des questions auxquelles nous nous attachons de répondre clairement.



## Comment lire une facture du CHM ?

Le format uniforme à tous les hôpitaux est imposé par l'INAMI et le SPF. La lecture sera d'autant plus aisée d'une institution à l'autre. La première colonne est réservée aux libellés complets des différentes rubriques, la deuxième au montant à charge de la mutuelle, la troisième, celle que le patient lit en premier lieu, renseigne ce qu'il a à payer.

La quatrième colonne reprend en détail les suppléments inhérents aux traitements et à l'hospitalisation comme le supplément par chambre (50 € par jour) et les surplus

d'honoraires des médecins lorsque le patient a choisi de séjourner en chambre particulière (limités à 100 % du tarif INAMI au CHM).

Au dos de la facture, vous lirez les conditions générales qui renseignent notamment l'acompte à payer à l'admission, les délais de paiement et les procédures à suivre en cas de réclamation.

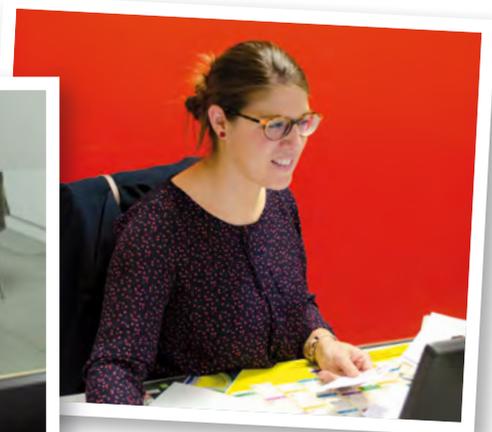
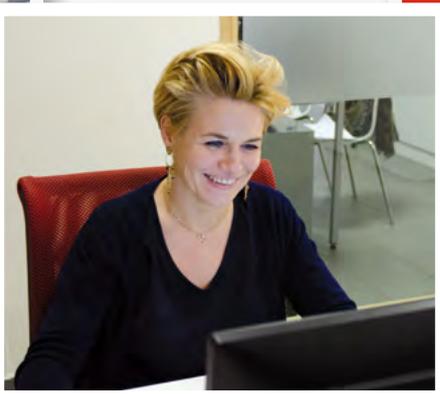
## Comment la facture est-elle établie ?

Les prestations sont encodées par les différents services dans un système informatique et vérifiées avant d'être facturées.

Lorsqu'un patient hospitalisé passe un examen, reçoit un soin, une visite de médecin ou un médicament, son bracelet d'identification est scanné afin d'intégrer la prestation dans son dossier médical informatisé.

À la fin du mois, les factures sont envoyées aux mutuelles, aux assurances et aux patients.

Le délai de paiement est de 30 jours à dater de la réception de la facture. Si l'intervention de la mutuelle ou de l'assurance dépasse le mois, le patient peut le signaler au service afin d'allonger le délai.



## La couverture sociale

À l'admission, une notification d'hospitalisation est transmise à la mutuelle. Après avoir vérifié que le patient soit en ordre, la mutuelle renvoie une prise en charge des frais d'hospitalisation pour 14 jours. Au-delà de ce délai, l'hôpital envoie une prolongation à la mutuelle et l'informe de la fin de l'hospitalisation du patient. L'aval du médecin-conseil est requis pour la couverture sociale.

Cette procédure minutieuse et quelque peu astreignante évite qu'un patient ne soit hospitalisé en même temps dans deux hôpitaux différents et permet la facturation de soins ambulatoires durant une hospitalisation.

## En cas d'hospitalisation programmée, dois-je payer un acompte ?

Oui, c'est légal et légiféré ! En cas d'hospitalisation programmée, mieux vaut aussi

réserver votre chambre au préalable. Vous disposerez aussi de plus de temps pour poser les questions pratiques relatives à votre hospitalisation et préparer plus aisément votre séjour à l'hôpital.

## Pour les patients français ?

Dans le cadre de la convention relative à la Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST MRTW-URSA), le patient français soigné au CHM est soumis à la même réglementation que le patient belge. La convention prévoit aussi que le patient français soumis à une exonération dans son pays (invalidité, ALD...), en bénéficie également. Dans ce cas, le « reste à charge » est payé par sa caisse de sécurité sociale française.

Numéro de facture : 192156044  
Date d'envoi : 31/12/2019  
Patient : DEVIS, HOSPITALISATION

DÉTAIL DE LA FACTURE

NISS : 63071512

Communication:

Toutes les prestations sont facturées par l'hôpital, le patient ne par l'hôpital. Exceptionnellement, des facturations complémentaires disponibles au moment de l'expédition de la première facturation, tard au patient.

Pour des explications complémentaires ou demandes de plus de détail déclaration d'admission et les explications concernant la déclaration signé lors de votre admission) ou adressez-vous à votre mutuelle ou

### 1. FRAIS DE SEJOUR OU DE READAPTATION

1.1. Frais de séjour hospitalisation ou hôpital de jour ou hospitalisation partielle en psychiatrie

Service	Type de chambre	Montant par jour en :	du	au	Jours
210	- Chambre commune		1/12/19 07h	1/12/19 24h	1
210	- Chambre commune		2/12/19 00h	3/12/19 24h	2
210	- Chambre commune		4/12/19 00h	4/12/19 14h	1
	Prix d'hébergement		1/12/19 07h	1/12/19 24h	1
	Prix d'hébergement		2/12/19 00h	3/12/19 24h	2
	Prix d'hébergement		4/12/19 00h	4/12/19 14h	1

Sous-total 1 - Frais de séjour

### 2. Montants forfaitaires facturés (2)

		Nombre de jours
Honoraires biologie clinique	592001 591080 591603	
Honoraires imagerie médicale	460784 460821	
Honoraires service de garde médical et prestations techniques	700000	
Médicaments : Forfait par admission	590181 590203	
Médicaments : Quote-part pers. par jour	756000 750002	4

Sous-total 2 - Montants forfaitaires facturés

### 4. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)

Honoraires remboursables	Date	Code (9)	Nbre
Honoraires partiellement à charge de la mutualité et/ou avec supplément			
HONORAIRE DE SURVEILLANCE			
DOCTEUR X			

## QUE FAIRE SI VOUS CONSTATEZ UNE ERREUR ?

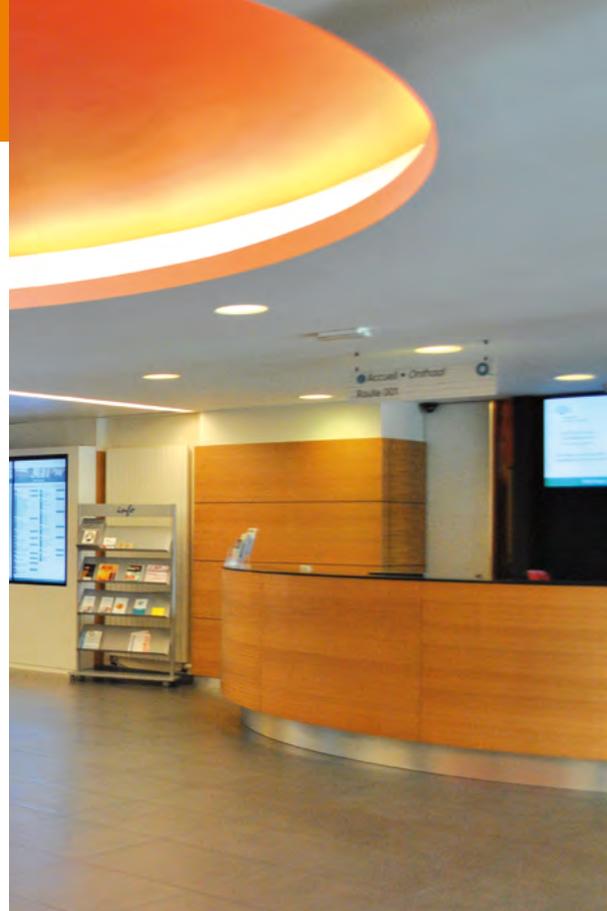
L'erreur étant humaine malgré le support informatique performant, n'hésitez jamais à signaler ce qui vous semble erroné sur votre facture au service de la Facturation.

Il vous est loisible de réagir au guichet, par téléphone ou par courriel via le site internet de l'hôpital [www.chmouscron.be](http://www.chmouscron.be)

Ne tardez pas à réagir afin de permettre aux équipes de se souvenir des moindres détails de vos soins, traitements et hospitalisation(s). La réactivité sera d'autant plus efficace et fructueuse.

# Un sourire pour vous accueillir

Ils sont une petite cinquantaine à se relayer sept jours sur sept pour vous accueillir avec le sourire, vous informer et vous renseigner sur tout ce qui touche au CHM. La fiabilité et la confidentialité sont de rigueur. L'empathie, la convivialité et le service sont des valeurs incontournables pour l'équipe. L'accueil, c'est le premier sourire de l'hôpital !



conséquentes économies, certains hôpitaux ont abandonné l'accueil personnalisé notamment le week-end.

Patients et visiteurs sont parfois perdus dans le dédale de couloirs de l'hôpital, endroit peu enclin à l'enthousiasme que l'on ne fréquente pas souvent de bon cœur, à l'exception des visites en maternité pour admirer le joli minois d'un nouveau-né. Avec les appréhensions par moment difficilement contrôlables qui submergent, certains peuvent être

perdus, émus et parfois quelque peu agressifs. Le contact humain et l'accueil chaleureux apaisent et rassurent au besoin.

Afin de réduire le temps d'attente et éviter les files les jours d'affluence, les équipes sont renforcées.

## Au poste de 7 h à 20 h

Au CHM, chaque jour de l'année, il y a quelqu'un pour vous accueillir et vous renseigner, que ce soit par téléphone, à l'entrée, aux bureaux d'admission ou aux guichets. De 7 h à 20 h, nous accueillons et renseignons les patients et visiteurs avec des variantes selon les services et au besoin, nous réagissons dans les plus brefs délais.

A l'heure de la robotisation, le contact humain est primordial mais engendre aussi des coûts considérables dans le budget annuel d'une institution. En vue de réaliser de notables et

## Notre personnel formé pour vous accueillir et réagir rapidement

Sourire en permanence, écouter, encaisser les problèmes et doléances, réagir à bon escient n'est pas inné. Notre personnel a été formé pour s'adapter rapidement et agir efficacement face à différents contextes. Encadrés par des formateurs externes, les préposés ont été confrontés à diverses situations émotives, agressives et évasives et ont reçu les clés pour réussir à les surmonter rationnellement dans les plus brefs délais.



Comment garder son sang-froid et les pieds sur terre face à un patient paniqué, un aidant proche agressif ou un visiteur angoissé et perdu ? Nous écoutons, nous dialoguons et réagissons judicieusement sans nous substituer au travail de psychologue. Parce que nous veillons au confort de chacun, nous ne pouvons pas nous permettre d'éterniser une conversation alors que d'autres patientent. Nous gardons notre calme et notre sourire, nous n'hésitons pas à dire non lorsque la situation le requiert,



nous clôturerons une conversation au bon moment et au besoin, nous appelons une personne-ressource en renfort.

Avant d'entrer en fonction, durant un mois, le futur préposé accompagne un collègue sur le terrain, à l'accueil dans le hall, au téléphone, aux guichets et aux bureaux d'admission afin d'observer et intégrer les détails de l'organisation de sa future fonction. Progressivement, il prendra la main avant de devenir totalement autonome.

## L'accueil pour vous orienter, les bénévoles pour vous accompagner

L'accueil réceptionne, vous renseigne et vous informe. Au besoin, les bénévoles prennent le relais, vous guident et vous accompagnent là où vous êtes attendus dans l'hôpital. Le service d'accompagnement est un service primordial. Les bénévoles vous accueillent dans le hall d'entrée du CHM, du lundi au vendredi, de 7 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

De consultation en examen après un détour par les étages, les bénévoles parcourent en moyenne 8 km à pied par jour dans le labyrinthe des couloirs de l'hôpital.



### PLUS DE FEMMES QUE D'HOMMES

Vous l'aurez sans doute remarqué lors de vos visites à l'hôpital... Les différents postes d'accueil du CHM sont majoritairement occupés par des femmes. L'institution n'émet pourtant aucune restriction.

Bien qu'ils soient les bienvenus et très appréciés par les patients et visiteurs, ces messieurs ne semblent pas être attirés par la fonction.

D'autres hôpitaux connaissent aussi les mêmes disproportions de parité, inexpliquées intrinsèquement.

# Le CMDC n'a pas dit son dernier mot!

Vous avez des douleurs diffuses dans le dos, la nuque, les épaules, les jambes, les pieds... depuis plus de six mois? Un mal face auquel les antidouleurs et autres tentatives de solution ne viennent pas à bout?

Le Centre Multidisciplinaire de Douleur Chronique (CMDC) du CHM, unique en Wallonie Picarde, n'a peut-être pas dit son dernier mot!



## Quand la Douleur Chronique mène la danse...

Soulager le mal et éviter que la douleur ne soit trop présente et ne régule la vie du patient sont les principales motivations de l'équipe.

« Bien souvent, pour le patient, le Centre de Douleur Chronique est le dernier recours » explique Isabelle Walther, docteur en médecine

physique et réadaptation. « En six ans d'existence, les résultats sont encourageants ».

Le Centre Multidisciplinaire de Douleur Chronique, l'une des 35 structures pour adultes de ce type en Belgique, se compose de spécialistes en médecine physique, psychiatres, neurologues et anesthésistes, de kinésithérapeutes, ergothérapeutes, assistantes sociales, psychologues et infirmiers.

## Comment cela se passe-t-il ?

Le plus souvent, le patient est envoyé par son médecin généraliste, un spécialiste ou par le médecin conseil et parfois même,

la personne appelle de sa propre initiative. L'équipe du CMDC évalue, quant à elle, les douleurs physiques des patients et l'impact qu'elles peuvent avoir sur leur quotidien dans le but de proposer une prise en charge multidisciplinaire adaptée.

Concrètement, l'infirmière envoie un dossier « Demande de consultation » à deux volets, l'un à compléter par le médecin traitant et/ou spécialiste et l'autre par le patient lui-même.

À la réception du dossier complété, un rendez-vous est fixé chez le médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation, le Dr Walther qui décidera de la nécessité d'un bilan pluridisciplinaire réalisé par l'équipe paramédicale du Centre. Cela permettra de cibler la problématique de la douleur ainsi que ses répercussions dans la vie quotidienne de la personne. L'équipe pluridisciplinaire prend en compte diverses facettes du mode

## QUAND VAIS-JE AVOIR UN RENDEZ-VOUS ?

Endéans les cinq à six semaines et en fonction de l'affluence dans le service, vous devriez obtenir un rendez-vous.

de vie du patient : son parcours médical, son état psychologique, ses habitudes, les traitements suivis, ses croyances...

La douleur voyage et les patients éprouvent souvent des difficultés à identifier précisément son origine. « Nos patients adultes de tous âges sont souvent en détresse psychologique, parce qu'ils ne savent plus que faire pour se sentir mieux, et parfois aussi en détresse sociale et financière » nous précise Carine Staelens, infirmière spécialisée dans la douleur.



L'équipe multidisciplinaire analyse la situation dans son ensemble afin d'envisager toutes les solutions possibles dans les différentes disciplines médicales et paramédicales. La médication classique n'est pas l'unique recours. L'approche bio-psycho-sociale est indispensable.

### Discipline et rigueur

Souvent, la volonté, la discipline et l'hygiène de vie sont les sources de solution pour le patient. Il est indispensable d'écouter les conseils de l'équipe et de suivre le plan de

traitement prescrit dans un esprit de dialogue et d'échange. Pour ce faire, le patient signe un contrat d'engagement thérapeutique. Certaines dérives dictées par des mœurs ou idées reçues vont à l'encontre de solutions possibles. « Lorsqu'on souffre d'un lumbago, le repos strict est à éviter. Au contraire, il est indispensable de bouger et de marcher » nous explique Carine Staelens.

Certains patients ont donc besoin d'être boostés alors que d'autres doivent être canalisés. Tout est question de gestion et d'équilibre : le mouvement bien dosé par le kiné, les bonnes pratiques enseignées par l'ergo, la gestion des émotions par la psychologue, l'orientation sur les aides extérieures par l'assistante sociale... L'accompagnement thérapeutique insiste sur la

participation active du patient et s'intéresse à lui dans sa globalité.

### Je me sens concerné. Que dois-je faire pour intégrer le Centre Multidisciplinaire de Douleur Chronique ?

Le plus simple et efficace est d'en parler à votre médecin traitant ou au spécialiste qui vous suit. L'un et l'autre vous dirigeront vers le CMDC et compléteront les documents requis. Le médecin traitant sera un partenaire important, notamment pour le suivi, le renouvellement d'ordonnances et la remise de certains documents.

**Vous pouvez aussi prendre contact avec le CMDC via le +32 (0)56 85 81 06.**



### QU'EST-CE QUE CELA VA ME COÛTER ?

Les mutuelles et assurances interviennent dans la prise en charge des frais médicaux inhérents à votre suivi au sein du Centre Multidisciplinaire de Douleur Chronique.

# SBAR, pour communiquer entre professionnels dans l'hôpital

Ne soyez pas étonnés de n'en avoir jamais entendu parler !

**SBAR** est un outil utilisé dans l'hôpital pour une communication orale interprofessionnelle, structurée, factuelle, complète, précise et concise.



Concrètement, lorsqu'un patient charge d'unité, d'hôpital, de prestataire de soins, lors de transferts de soins entre membres du personnel, aux changements d'équipe, les professionnels de la santé partagent efficacement des informations.

Sbar est également requis lors de transmissions d'informations urgentes et pour les concertations d'équipes multidisciplinaires et pluridisciplinaires.

## Le patient, principal bénéficiaire

Médecins, infirmiers, kiné, ergothérapeutes, psychologues,... utilisent le Sbar, acronyme de Situation (situation) Background (antécédents) Assessment (évaluation) Recommandation (recommandation), pour

optimiser la pertinence des informations transmises afin d'agir rapidement et efficacement pour la sécurité du patient. Ce moyen de communication se clôture par la reformulation des informations obtenues afin de garantir la bonne compréhension de celles-ci par l'interlocuteur.

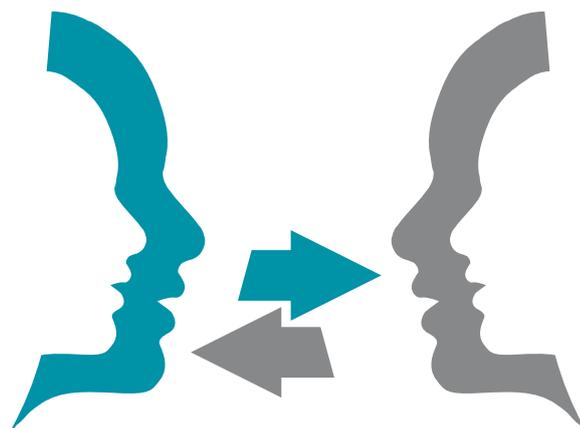
En d'autres termes, on zappe ce qui est superflu, et on ne transmet que les informations indispensables qui permettront d'agir efficacement, dans les plus brefs délais. Les messages sont structurés et encadrés, ce qui permet au corps médical de se concentrer sur l'essentiel pour rapidement venir en aide au patient.

Médecins, infirmières et autres membres du corps médical disposent d'un schéma à suivre dans la

transmission des informations, quels que soient la situation, le service et le moment de la journée.

## L'improbable origine de la méthode de communication!

Sbar a été imaginé par l'armée américaine qui avait développé pour disposer d'un schéma pour les communications en situation critique.



## ► Un Centre de Soins Ambulatoires Spécialisés (CSAS) pour les patients atteints de maladies chroniques

Le CSAS est une structure non hospitalière. Elle permet de compléter et améliorer la prise en charge des patients actuellement proposée en milieu hospitalier. La notion d'éducation thérapeutique du patient par rapport à sa maladie est au cœur des activités établies dans ce nouveau centre.

### Qu'est-ce que cela signifie ?

L'éducation thérapeutique du patient permet de changer les comportements de santé et ceux liés à la maladie. En effet, elle comporte de multiples facettes : la connaissance et une meilleure compréhension de la maladie, le traitement qui lui est associé, mais aussi les

activités physiques qui peuvent être pratiquées.

Des programmes tantôt individuels tantôt collectifs y seront proposés en fonction de la pathologie du patient et de ses besoins.

### Actuellement, une équipe de kinésithérapeutes et l'ASBL « À vos marques, prêts... »

La prise en charge par les kinésithérapeutes est identique à celle proposée au Centre Hospitalier de Mouscron. Ils aident les patients à retrouver toute leur autonomie ou à la développer au maximum et apportent des soins corporels spécifiques afin de soulager les douleurs ressenties.

L'ASBL « À vos marques, prêts... » invite, quant à elle et comme c'était le cas lorsqu'elle était dans les murs du CHM, les personnes à mobilité réduite, en traitement ou en post-traitement cancer... à pratiquer une activité physique.

### Qu'est-ce qui change alors ?

Grâce à cette nouvelle implantation, les horaires sont plus adaptés. Le matériel de remise en forme est plus fourni et diversifié. Facile d'accès, le CSAS offre un cadre sportif, accueillant et spacieux. Les professionnels de santé utiliseront en fonction des besoins le matériel de rééducation à la pointe pour vous permettre de retrouver un maximum de vos capacités physiques.



### CONTACTS

- **ASBL « À vos marques, prêts... »**

[www.avosmarquesprets.be](http://www.avosmarquesprets.be)  
[contact@avosmarquesprets.be](mailto:contact@avosmarquesprets.be)

- **Besoin d'un kiné ?**

Prise de rendez-vous : +32(0)56 85 88 10

- **Adresse :** rue de la barrière Leclercq – 7700 Mouscron



Centre de Soins  
Ambulatoires  
Spécialisés

Centre  
Hospitalier  
de  
Mouscron  
asbl

## ► Nouveaux médecins



- **Dr Barbara FERREIRA**, spécialiste en dermatologie, a rejoint l'équipe des dermatologues : Dr. G. DIMITROVA et Dr B. VANDEWEGHE.



- **Dr Benjamin GADISSEUX**, spécialiste en orthopédie, a rejoint l'équipe des orthopédistes : Dr M. BERTRAND, Dr J.-F. LABRIQUE, Dr J.-R. LAURENT et Dr B. MENGAL.



- **Dr Gauthier DELPORTE**, spécialiste en urologie et particulièrement en andrologie et médecine sexuelle, a rejoint l'équipe des urologues : Dr P. FRANCOIS et Dr F. PARYS.



- **Dr Jean-Marie VANDENBULCKE**, spécialiste en oncologie médicale, a rejoint l'équipe des oncologues : Dr F. CORNELIS, Dr J. D'HAEZE, Dr M. ROJAS, Dr N. NOLS et Dr A. DE LEENER.



- **Dr Joao SIMOES**, spécialiste en ORL, a rejoint l'équipe des ORL : Dr J. DELVAUX, Dr K. GHYSELEN, Dr R. MARTIS et Dr S. VLAMINCK.



- **Dr Andrés Humberto VEGA ARIAS**, a rejoint l'équipe des pneumologues et consultants externes : Dr A. BETANCURT, Dr M.-O. BLEUZE, Dr C. DOYEN, Dr A. STRECKER et Dr P. RAMON.



- **Dr Mirela Morisca GRAVILIU**, spécialiste en endocrino-diabétologie, a rejoint l'équipe d'endocrino-diabétologie : Dr P. ORIOT.



- **Dr Marie DOYEN**, spécialiste en rhumatologie, a rejoint l'équipe des rhumatologues : Dr S. LEFEBVRE et Dr Y. POTTIEZ.

### Des places de parkings supplémentaires...

Le CHM accueillent de plus en plus de patients et de visiteurs depuis quelques années. Il était nécessaire de trouver une solution pour permettre aux nombreux véhicules de ne pas envahir les rues avoisinantes et compromettre l'accès par les riverains à leur propre maison. Quelques 198 places sont mises à la disposition des patients et des visiteurs. L'entrée de ce parking s'effectue par le rond-point au niveau de la rue de la Coquinie.

# Ouverture prochaine

Printemps 2020

# LA CASANO

Maison Bien-Être pour les patients atteints d'un cancer

Lieu de rencontres, de partage, ouvert et chaleureux. Toute personne en traitement est la bienvenue



« Que les thérapeutes séparent l'esprit du corps est une grande erreur, lors du traitement des êtres humains. »

Platon

Rue de la Coquinie, 16  
7700 Mouscron  
[lacasanou@chmouscron.be](mailto:lacasanou@chmouscron.be)

